

Projet d'établissement 2026 - 2030

Gironde

CDEF

Projet d'établissement 2026 - 2030

Gironde

Objectifs stratégiques

Enjeux

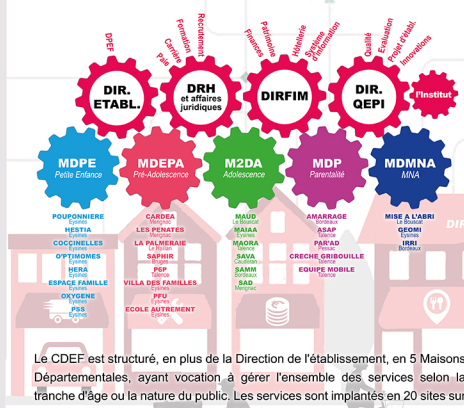
Actions à mettre en oeuvre

Nos missions

Conformément à la lettre de mission stratégique établie par le Département de la Gironde pour les années 2026-2030, le CDEF a pour mission de :

- **Piloter et consolider un réseau territorialisé d'accueil d'urgence**
Structurer un réseau d'acteurs et de partenaires, répartis sur le territoire et capables d'apporter une réponse coordonnée, rapide et adaptée à l'accueil en urgence d'enfants ou de jeunes confiés.
- **Construire un référentiel d'accueil d'urgence départemental**
Construire un référentiel départemental de l'accueil d'urgence, travaillé avec l'ensemble des partenaires. L'évaluation des compétences parentales et l'analyse de l'environnement familial devaient occuper une place majeure dans ce référentiel qui permettra une meilleure coordination des équipes ASE territorialisées.
- **Repenser l'accueil en urgence des enfants de 0 à 3 ans**
Accompagner la désinstitutionnalisation de l'accueil des 0-3 ans, et en particulier de l'accueil d'urgence, et la réduction du nombre d'accueils en pouponnières en s'appuyant sur des assistants familiaux formés spécifiquement et disposant d'un accompagnement renforcé ainsi que d'un plateau technique pluridisciplinaire.
- **Mettre en œuvre un programme de transition écologique**
Mettre en œuvre une action-programme de protection intégrant les défis liés aux enjeux des transitions écologiques et de rarefaction des ressources en promouvant les notions de soutenabilité, de durabilité et de sobriété en qualité d'axes majeurs des dispositifs d'accueil et d'accompagnement.

Notre organisation



Le CDEF est structuré, en plus de la Direction d'établissement, en 5 Maisons Départementales, ayant vocation à gérer l'ensemble des services selon la tranche d'âge ou la nature du public. Les services sont implantés en 20 sites sur 10 communes de la métropole bordelaise.

Nos valeurs

- **Être engagé**
L'ensemble de la communauté des professionnels est engagé tant sur les missions que les objectifs stratégiques de l'établissement.
Le CDEF et ses professionnels veillent à inscrire leurs missions dans la réalité du monde qui les entoure. Cet ancrage dans la vie, quel que soit le contexte, contribue à délivrer un accompagnement qualitatif aux personnes accueillies.
- **Agir en responsabilité**
Le CDEF veille à intervenir, sans militantisme, pour contribuer à protéger les plus vulnérables confiés à la protection de l'enfance.
Cette action donnera des résultats qu'en agissant collectivement. Aussi le CDEF prend une juste place active dans le dispositif départemental.
- **Conjuguer avec tous**
Afin de garantir une réponse cohérente sur l'ensemble du territoire, au regard des ressources disponibles, il est aujourd'hui indispensable de savoir penser et répondre autrement aux besoins actuels. L'approche coopérative avec tous les acteurs est un impératif.

Critères d'évaluation et de qualité

Au-delà de la simple mise en œuvre et de la vérification de l'effectivité des obligations et engagements, l'établissement est inscrit dans une démarche de management par la qualité. Une direction dédiée au sein de l'établissement est en appui, technique et méthodologique, sur ces aspects.

L'établissement met en œuvre des démarches et outils (**usager-traceur, retour d'expérience, ...**), qui associent les personnes accompagnées, leur famille et les professionnels à l'amélioration et à l'évaluation de nos pratiques.

Le CDEF recherche également, à travers des **baromètres de la qualité ressentie**, à recueillir le ressenti de toutes les parties prenantes concernant la qualité de l'accompagnement et des prestations délivrées.

L'établissement met également en œuvre des **audits internes** réguliers afin d'identifier de manière proactive les éventuels points de non-conformité.

L'encadrement est pleinement associé, notamment par l'intermédiaire des temps annuels de **dialogues de gestion**, dont l'un est plus particulièrement centré sur la démarche qualité.

A travers l'ensemble de ces démarches, le CDEF cherche à s'assurer que ses pratiques influent positivement sur l'avenir et le devenir des personnes accompagnées.

L'histoire de l'établissement

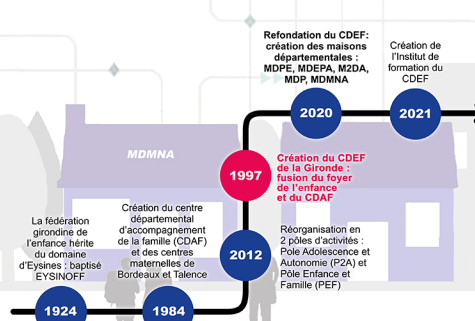


Schéma départemental de la protection de l'enfance

- **Ambition I : Permettre à chaque enfant de grandir dans un environnement affectif sécurisant**
Le CDEF veillera à promouvoir et accroître la place donnée au cours de ses accompagnements aux tiers digne de confiance, parrainages, conférences familiales et jeunes
- **Ambition II : Contribuer au respect des droits fondamentaux des enfants**
Le CDEF veillera à délivrer des prestations qui garantissent l'effectivité des droits en protection de l'enfance. Cela en contribuant à mettre en œuvre une réponse proportionnée dès qu'une mesure de protection en urgence est nécessaire. Et en évaluant la qualité des réponses données.
- **Ambition III : Transformer ensemble les dispositifs en réponse aux besoins des enfants et de leur famille**
A travers la création de coopérations, le CDEF, permettra l'émergence d'un réseau d'accueil d'urgence sur l'ensemble du territoire girondin.
Le CDEF pilotera le développement de l'offre d'accueil en respectant les objectifs de développement durables et en renforçant la **résilience des dispositifs** girondins de protection de l'enfance.

Prévention et lutte contre la maltraitance

L'établissement a mis en place une procédure intitulée **événement à déclaration obligatoire (EDO)**. Celle-ci impose à tout professionnel de signaler tout événement susceptible de constituer une maltraitance, de porter atteinte aux droits des personnes, de relever d'une infraction. Les événements sont analysés par la direction QEPI, en lien avec le comité qualité.

Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou former. Ils bénéficient également de temps régulier de **soutien à la pratique professionnelle**. Les résultats de nos démarches sont publiés annuellement dans un rapport sur la démarche qualité.

La personne qualifiée prévue à l'article L311-8 du CASF n'a pas été désignée par les autorités.

Les professionnels de l'établissement

Plus de 700 professionnels et 40 métiers contribuent aux missions de l'établissement. Ils relèvent du statut de la fonction publique hospitalière. 3 agents sur 4 sont issus des filières éducative et soignante.

- **Le plan de formation a pour objectif de :**
 - Accompagner les agents au développement de leurs compétences
 - Accompagner les agents aux changements
 - Anticiper les nouvelles compétences nécessaires à la réalisation de nos missions

L'établissement est doté en son sein d'un centre de formation professionnelle continue, **l'Institut du CDEF**. Celui-ci permet de renforcer les compétences des équipes et également de former des professionnels dans la France entière. Le fait d'avoir un centre de formation pleinement intégré dans l'établissement garantit des formations assurées par des professionnels de la protection de l'enfance pour des professionnels de la protection de l'enfance. Le CDEF contribue ainsi à partager les savoirs, mutualiser les expertises et renforcer les coopérations.

1. Accompagner la transformation de la politique publique de protection de l'Enfance en Gironde en renforçant la définition, le positionnement territorial et les pratiques du CDEF

2. Penser la soutenabilité, la durabilité et la sobriété comme étant des axes majeurs de l'action : juste mesure, juste action, juste dépense et protection juste

3. Consolider les mutations et conforter de nouvelles pratiques

- Consolider et faire connaître nos ambitions, nos savoir-faire, nos modalités d'actions et notre service rendu.
- Ancrer les réflexions et les pratiques dans une **logique territoriale**.
- Promouvoir et assurer la conduite d'un travail en réseau autour d'un concept d'**une seule protection**.
- Contribuer aux transformations de l'offre de service départemental visant à développer des **modes d'accueils moins institutionnels** au bénéfice d'un **cadre de vie plus familial**.
- Renforcer la robustesse de l'établissement et des partenaires pour s'inscrire dans un **réseau d'acteurs solidaires et résilients**.

- Agir en **responsabilité** et prendre en compte les ressources disponibles et leur durabilité dans la construction des projets tant individuels que collectifs.
- Renforcer l'**ingénierie de la coopération** et de la concertation comme ressources inépuisables et les systématiser comme moteur de l'action.
- Inscrire le CDEF comme **pionnier de l'intégration des enjeux de transitions écologiques** comme un axe incontournable de la Protection de l'enfance au regard des Droits de l'enfant.
- Déployer dans tous les projets institutionnels la notion d'**une seule protection** visant à concilier les besoins fondamentaux de santé et sécurité de l'enfant, la préservation des ressources mobilisables autour de lui, le renforcement du pouvoir d'agir et la coopération des acteurs.

- Accompagner les **mutations des pratiques** à travers les notions de mutations technologiques et de mutations des politiques publiques et enjeux sociétaux.
- Développer des lieux et des temps d'échanges institutionnels de renforcement de la **prévention** et de la **lutte contre la maltraitance**.
- Prendre en compte les évolutions, opportunités et menaces liées à **l'intelligence artificielle** dans les pratiques professionnelles en protection de l'enfance.
- Mettre en place le **tutorat managérial** au sein de l'établissement.
- Assurer le **pilotage de l'établissement par la donnée** et poursuivre l'évaluation systématique des actions ainsi que le développement de la culture de la mesure et des études d'impact.

